

La justice vénézuélienne déclarera nulle la transition promue par le député en désobéissance Juan Guaidó



Caracas, 9 février (RHC)- Le Tribunal Suprême de Justice du Venezuela a déclaré nul le document présenté par le député de l'Assemblée Nationale, en désobéissance, Juan Guaidó, document dans lequel il prétend ignorer le gouvernement légitime du président Nicolás Maduro.

Juan Mendoza, président de la salle constitutionnelle de cette instance judiciaire, a affirmé qu'il n'existe pas dans la Constitution de statut permettant un acte de transition gouvernementale.

Juan Mendoza a qualifié cet acte d'inconstitutionnel et il a assuré qu'il ne remplit pas les conditions pour permettre l'accession au pouvoir politique car il viole les principes de la séparation des pouvoirs et prétend ignorer le mandat du président élu démocratiquement le 20 mai 2018.

Le magistrat a réaffirmé que tous les actes réalisés par l'Assemblée Nationale seront nuls en vertu de la décision prise en 2016 lorsque l'Assemblée Nationale a été déclarée en désobéissance.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/183105-la-justice-venezuelienne-declarera-nulle-la-transition-promue-par-le-depute-en-desobeissance-juan-guaido>



Radio Habana Cuba